

Ils veulent nous vacciner de force !

La Lettre Santé Nature Innovation par Jean-Marc Dupuis est un service d'information gratuit sur la santé, la nutrition et le bien-être.

Madame, Monsieur,

La Ministre de la Santé veut rendre onze vaccins obligatoires aux nouveaux-nés.

En comptant les rappels, imaginez 25 à 40 doses sur des défenses naturelles immatures (avant l'âge de 18 mois, le système immunitaire du bébé n'est pas achevé).

--> Or, personne à ce jour n'a étudié les risques d'injecter autant de vaccins en aussi peu de temps ;

--> Aucun scientifique ne sait ce que peuvent donner à court et moyen terme tant de vaccins, en termes d'allergies, de maladies auto-immunes, sclérose en plaque ou autre.

Rendre obligatoires onze vaccins pour toute la population est un non-sens médical car les réactions à un vaccin sont strictement individuelles. Elles dépendent de l'état physiologique et de l'hérédité de celui qui le reçoit. Les effets secondaires éventuellement dommageables sont donc totalement imprévisibles.

Chers amis, chers patients, parents ou grands-parents, ils n'ont pas le droit de vous imposer par la loi un acte médical dont ils ne maîtrisent pas les risques !

Ces vaccins sont chargés d'adjuvants, aluminium, squalène et contiennent de petites doses de formaldéhyde et d'antibiotiques. Injectés dans le corps des nourrissons, ces substances sont suspectées d'avoir parfois des effets indésirables à moyen ou à long terme.

Les accidents sont rares mais ils sont bien réels malheureusement !

Où est le consentement libre et éclairé des parents ? Où est l'accès à une information claire et transparente de la balance bénéfice/risque de cet acte (la loi Kouchner de mars 2002) ;

Où est le principe de précaution ?

C'est bien simple : rien n'est prévu, à part les sanctions pour les familles récalcitrantes (exclusion des écoles, crèches et autres collectivités, amendes voire peines d'emprisonnement pour les parents).

Mais ce n'est pas eux qui se retrouveront en chaise roulante ou sur un lit d'hôpital en cas de réaction imprévue au vaccin !!!

Cette décision serait hâtive et gravement imprudente. Il faut la stopper par un barrage de millions de signatures. Signez d'urgence la nouvelle pétition ici :

A qui cela profite-t-il ?

Le débat ne respecte pas l'indépendance. On sait que :

Le Président du Comité de Vaccination, le Pr Alain Fischer est en lien étroit avec le laboratoire Sanofi dont il a reçu en 2013 le Prix "Sanofi-Pasteur";

La ministre de la Santé, Agnès Buzyn, a reconnu dans le journal Le Parisien que « les industriels allaient gagner de l'argent avec cette mesure ». On parle de 110 à 120 millions €/an ;

Elle était au Conseil d'Administration (« board ») de deux laboratoires très impliqués dans les vaccins, Novartis et Bristol-Meyers Squibb, de 2009 à 2011 ;

Emmanuel Macron lui-même a publiquement bénéficié de l'intense soutien pour sa campagne de Serge Weinberg, président de Sanofi, principal producteur français de vaccins !

À peine élus, la première mesure évoquée est de généraliser l'obligation vaccinale. C'est trop gros, c'est trop ÉNORME.

Ne vous laissez pas faire. Signez et faites signer la grande pétition d'urgence !!!

Ils contournent la décision du Conseil d'Etat

La Ministre de la Santé contourne la décision du Conseil d'Etat du 8 février 2017.

Cette décision demandait le retour dans les pharmacies du seul vaccin obligatoire, le DT-P (diphtérie, tétanos, polio) sans qu'il ne soit associé à d'autres vaccins facultatifs.

Rendre tous les vaccins obligatoires est frontalement contraire à la volonté de la majorité des Français. La précédente ministre de la Santé Marisol Touraine, qui avait affirmé « la vaccination, ça ne se discute pas », n'a pas été réélue. Pas plus que la majorité du précédent quinquennat qui refusait le débat sur la vaccination.

Rappelons que plus de 1 100 000 personnes ont signé la pétition pour le retour du DT-P sans aluminium !

Une espérance malgré tout

Notre grand espoir est le nouveau Président Emmanuel Macron qui veut une société plus libre, plus ouverte.

Il dit ça pour le droit du travail. Il ne peut pas faire le contraire pour la santé.

N'oublions pas la présence dans son gouvernement de Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire. Une telle équipe peut-elle opter pour la force ?

Si la loi passe, vous devrez vacciner votre enfant contre onze maladies dont l'hépatite B (potentiellement dangereux et totalement inutile pour la plupart des enfants).

Vous devrez donner à vos enfants des vaccins chargés d'aluminium (ces vaccins en contiennent forcément).

Vous serez de plus contraint de financer ces vaccins via l'assurance maladie obligatoire.

C'est de l'argent qui tombe directement dans la poche des laboratoires pharmaceutiques !

« Comment peut-on nous prendre à ce point pour des idiots ???!!!! Je suis tellement attristée et en colère. Quel pays !!!... » réagissait un auditeur de RMC, qui venait de recevoir la nouvelle sur la tête.

« Clairement c'est du totalitarisme », réagissait-on sur le site du journal 20 Minutes.

« Comment se fait-il qu'en Allemagne ou en Espagne, où les vaccins ne sont pas obligatoires, il n'y ait pas plus d'épidémie que chez nous ?! »

Le problème est que ces réactions, bien que nombreuses, resteront lettre morte sans une concertation, une action citoyenne groupée.

Pour montrer notre nombre et notre détermination, il est indispensable de faire monter le compteur de pétitions au maximum.

Il faut faire barrage démocratique !!!!

Faites barrage démocratique !!

Agissez vite ! La Ministre de la Santé va décider avant le 8 août 2017, date butoir fixée par le Conseil d'Etat !!

Elle pourrait bouger dans les jours qui viennent !

C'est l'urgence absolue. Et les associations doivent :

Monter une conférence de presse

Réunir un million de signatures ou plus

Obtenir audience auprès du Ministère de la Santé

Monter les dossiers pour contrer les arguments des labos

Nous sommes démunis face au lobby pharmaceutique qui finance, à coup de millions, des « experts ».

Mais nous avons la solidarité, la force du nombre, l'union de millions de citoyens qui défendent l'intérêt général et la santé de leurs enfants.

C'est le combat de David contre Goliath. Mais en nous unissant, nous pouvons renverser des montagnes !!!!

Cela ne demande rien d'autre de votre part que d'ajouter votre nom à la liste de protestation,

Ne perdez pas une seconde pour signer la pétition et transférer ce message le plus largement possible autour de vous.

C'est notre dernière chance de bloquer l'offensive ; sinon, dans quelques semaines, nous pourrions nous réveiller avec l'interdiction de mettre nos enfants dans les écoles, les garderies et toutes les collectivités !

Un grand merci,

Jean-Marc Dupuis

Signez la pétition !

<https://petitions.santenatureinnovation.com/11-vaccins-bientot-obligatoires/#/>